



Appel de candidatures – Concours 2024-55

Cols bleus temporaires

Proclamée **Meilleure ville canadienne pour la qualité de vie familiale**, Saint-Bruno-de-Montarville cumule les honneurs et est fière de servir sa population de plus de 27 000 citoyens. Arborant multiples lieux et monuments historiques, la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville se fait un point d'honneur de conserver ses **5 Fleurons** pour la qualité de ses aménagements extérieurs. Le respect, la transparence, la responsabilisation, l'initiative et la performance font partie intégrante des valeurs qui guident chaque employé à évoluer avec fierté au sein de notre organisation.

La direction des travaux publics de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville est à la recherche de cols bleus temporaires. Sous l'autorité du contremaître de sa division, l'employé(e) col bleu se voit confier différentes fonctions telles que la réalisation de divers travaux d'entretien, d'installation et de réparation des espaces et biens municipaux. L'employé(e) col bleu peut être appelé(e) à conduire un véhicule relié à sa fonction et à effectuer différentes tâches spécifiques à chacune des divisions soit : voirie et circulation, égouts et aqueduc, bâtiments et aréna, ressources matérielles, parcs et horticulture.

Principales tâches :

- Agir comme signaleur, manuellement ou à l'aide d'un véhicule ;
- Participer à l'entretien des équipements d'aqueduc et d'égout (peinture de bornes-fontaines, ajustement des regards et puisards, rinçage ou curage des conduites, etc.) ;
- Couper le gazon à l'aide d'outils utilisés à cette fin, passer le rouleau manuel ou motorisé lors de la pose de nouvelle tourbe et faire le désherbage des plates-bandes ;
- À l'écocentre, diriger les citoyens vers les conteneurs appropriés de l'écocentre selon la nature du matériel à disposer et apporte son aide dans le processus de déchargement ;
- Entretien, réparer et peindre différents objets, équipements et mobiliers ;
- Arroser et entretenir les surfaces glacées de toutes natures ;
- Déménager, charger, décharger et transporter, à l'occasion, du matériel ou du mobilier ;
- Participer aux travaux de pavage manuels en pelletant et nivelant les mélanges bitumineux ;
- Combler les trous, les affaissements de la chaussée et installer la signalisation temporaire ou de travaux ;
- Exécuter diverses tâches manuelles simples dans les parcs et terrains de jeux, tels que le montage et le démontage d'appareils de jeux ;
- Déneiger, entre autres, les bornes d'incendie, les sentiers, les trottoirs, les entrées et les escaliers ;
- Effectuer toutes autres tâches connexes que peut lui confier son supérieur.

Exigences :

- Posséder un diplôme de secondaire 5 ou l'équivalent ;
- Posséder la carte de santé et sécurité générale sur les chantiers ;
- Posséder un permis de conduire valide classe 3 (un atout) ;
- Avoir de l'intérêt pour le travail extérieur ;
- Démontrer de la polyvalence et posséder des habiletés manuelles ;
- Être autonome et avoir un très bon sens des responsabilités ;
- Faire preuve de tact et de courtoisie.

Conditions particulières :

Les divers postes à combler dans le cadre de cet appel de candidatures sont pour parer à des surcroûts de travail (temporaire ou saisonnier), pour remplacer une personne salariée permanente temporairement absente du travail ou de son poste de travail ou pour combler temporairement un poste devenu vacant, en attendant qu'il soit comblé par un salarié permanent.

Nous sommes en mesure de garantir des heures de travail jusqu'au 1^{er} novembre 2024. Possibilité de réembauche pour la saison 2025.

L'horaire pourrait inclure une journée de la fin de semaine.

Les conditions de travail et le salaire sont prévus à la convention collective en vigueur.

Si cette opportunité vous intéresse, veuillez svp nous faire parvenir votre curriculum vitae en remplissant le formulaire de candidature en ligne disponible dans la section [Emploi](#) de notre site Internet, au plus tard le 5 août 2024. Seules les personnes dont la candidature aura été retenue seront contactées.

La Ville de Saint-Bruno-de-Montarville applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et encourage les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à poser leur candidature et à s'identifier à l'aide du questionnaire prévu à cet effet, disponible sur le formulaire de candidature en ligne.